



Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Téléphone. : (780) 466-1680
Télécopieur. : (780) 465-6773
Courriel : acfaprov@acfa.ab.ca
Page Web : www.acfa.ab.ca

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Les francophones de l'Alberta refusent de laisser le gouvernement canadien dicter leurs priorités

Edmonton, le 30 mai 2006 – Le président de l'ACFA, Jean Johnson, réagit vivement à une lettre du ministère du Patrimoine canadien concernant le dossier du Centre de santé Saint-Thomas. Dans cette lettre, le directeur général des programmes d'appui aux langues officielles, Hubert Lussier, mentionne que : « ...bien que la demande telle que soumise démontre le bien-fondé d'espaces communautaires... il nous est impossible d'acquiescer à votre demande ». Il ajoute : « Toutefois, le Ministère a été informé que d'autres projets communautaires qui sont aussi de grandes importances pour la communauté francophone de l'Alberta et qui sont plus en lien avec notre mandat, sont prévus au cours des prochaines années ».

Il y a quelques années, le gouvernement fédéral a demandé à la communauté francophone de prioriser ses dossiers d'intervention. Après une consultation avec la communauté, le Centre de santé Saint-Thomas a été désigné comme étant la priorité numéro un. Depuis, l'ACFA et tous les membres de la communauté ont fait des démarches afin que ce projet se réalise de façon prioritaire.

En reconnaissant que la priorité de la communauté francophone de l'Alberta est bien fondée et qu'elle répond aux critères du gouvernement, mais en choisissant de ne pas appuyer le projet, le gouvernement se place devant la communauté francophone et s'ingère dans son fonctionnement. « Nous comprenons mal que des fonctionnaires, enfermés dans leurs bureaux, puissent décider des priorités de la communauté franco-albertaine », a mentionné Jean Johnson. Il a ajouté : « Le gouvernement du Canada est un collaborateur important dans plusieurs de nos projets, mais nous n'accepterons jamais qu'il détermine les priorités de la communauté à la place de celle-ci ».

Le mécontentement de l'ACFA est d'autant plus grand qu'en août dernier, la ministre du Patrimoine canadien de l'époque, Liza Frulla, s'est engagée, devant la communauté, à soutenir le centre de santé en finançant les espaces communautaires. Malgré le changement de gouvernement, l'ACFA croit qu'un engagement ministériel est un engagement du gouvernement du Canada et qu'il doit être respecté.

L'ACFA déplore le fait que le gouvernement fédéral prenne des décisions en fonction d'autres demandes qui seront peut-être, semble-t-il, possiblement, éventuellement, un jour, déposées et qui seront, peut-être, en lien avec le mandat du ministère du Patrimoine canadien. « Notre projet est sur la table, il est admissible, c'est notre priorité actuelle. Une fois que le centre sera réalisé, nous établirons une autre priorité », a ajouté le président de l'ACFA.

L'ACFA demande donc au gouvernement canadien de revoir la décision de ses fonctionnaires afin de démontrer aux Canadiens de partout au pays qu'il respecte les communautés francophones minoritaires.

Le dévoilement de la maquette du Centre de santé Saint-Thomas est prévu pour le 10 juin. L'ACFA espère que d'ici là, le gouvernement aura revu sa participation à ce projet important, le projet prioritaire pour la communauté francophone de l'Alberta.

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications

Téléphone :(780) 466-8394

Cellulaire : (780) 722-3970